

Bulletin d'inscription 2025

ROQUEFORTAIL



REGLEMENTS

REGLEMENT :

Article 1 : Organisateur : l'édition 2025 est organisée par l'Association « Le Lièvre et la Tortue » association loi 1901 enregistrée sous le N°W133000994 à Roquefort la Bédoule.

Article 2 : Le « ROQUEFORTAIL » est un trail de 27.9km et 870mD+ soit 36.6km/effort, ouverte à partir de la catégorie Espoirs à Masters, hommes, femmes, licenciés ou non. Temps limité à 4h15.

Barrières horaires : Km 12 : 19h50 (1h50 de course)
Km 21,5 : 21h15 (3h15 de course)

Article 3 : Retrait des dossards : le samedi 1 novembre de 9h à 13h30 - Complexe Sportif, avenue Gondrexon et de 14h à 17h45, Salle André Malraux à Roquefort la Bédoule - Arrivée Salle André Malraux - Aucune épingle ne sera fournie par l'Organisation.
Article 4 : Sanitaires et Vestiaires sont prévus pour les participants

Article 5 : Départ : le samedi 1 novembre 2025 à 18h précises, avenue Michelangeli à Roquefort la Bédoule

Article 6 : Parcours : circulation interrompue au passage des coureurs, qui sont tenus de respecter le code de la route et d'emprunter la partie droite de la chaussée sauf indications contraires des signaleurs. Parcours entièrement balisé.

Article 7 : Ravitaillement au 12ème et 22ème kilomètres en solide et liquide. Chaque coureur doit néanmoins être en semi-autosuffisance. Equipements obligatoires : lampe frontale, réserve d'eau (au moins 1 litre), éco-cup, réserve alimentaire, coupe-vent imperméable, sifflet, téléphone portable.

Article 8 : Assurance : l'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité en cas d'accident physiologiques immédiats ou futurs.

Article 9 : Classements et résultats sur le site kms.fr en live ou après course

Article 10 : Récompenses : remise des récompenses prévue à 22h. T-shirts manches longues aux 450 inscrits au retrait des dossards, hors championnat régional. Lots aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes (scratch). Lots au premier et première de chaque catégorie. (pas de cumul)

Article 11 : Annulation : en cas d'annulation de la manifestation imposées par mesures sanitaires ou en cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie, fort risques orageux, vent violent...) et pour assurer la sécurité des coureurs, le départ pourra être reporté d'une heure au maximum, au-delà, la course sera annulée. Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué.

Article 12 : la participation à l'épreuve implique l'acceptation du présent règlement.

(plus d'informations et règlement complet sur le site « kms.fr »)

**Trail labellisé FFA,
qualificatif pour les championnats de France de Trail.**



Licenciés FFA :

28 € jusqu'au Vendredi 31/10/25

30 € le jour de la course dans la limite des dossards disponibles.

Non-Licenciés :

30 € jusqu'au Vendredi 31/10/25

32 € le jour de la course dans la limite des dossards disponibles.

Non-licenciés : ils devront présenter un PPS de moins de 3 mois.

<https://pps.athle.fr>

Règlement par Chèque à l'ordre de « Le Lièvre et la Tortue »

Licence

(A présenter à l'inscription)

Nom

Prénom

Sexe

Né(e) le

Tél

Email

Club, Association, Entreprise

Adresse

Code Postal

Ville

Date

N° de Dossard

réserve à l'organisation

Signature

Bulletin à expédier avant le 27/10/2025 à :

Mr Richard Marradi

98, ancien chemin de Cuges 13830 Roquefort-la Bédoule

